



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 83385

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la prise en charge de l'autisme. Il lui demande si le Gouvernement envisage de favoriser la reconnaissance de l'autisme comme grande cause nationale 2011 comme le souhaitent Autisme France et Autistes sans frontières.

Texte de la réponse

Il appartient au Premier ministre de définir le thème qu'il souhaite promouvoir au titre de « grande cause nationale 2011 » ou de « campagne d'intérêt général ». Un communiqué de presse, à paraître à l'automne, permettra aux organismes à but non lucratif oeuvrant dans le domaine choisi et désirant organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique d'adresser leur demande d'agrément à la direction du développement des médias.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83385

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7509

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10981